

AGREMENT DES GARDES PARTICULIERS

ANNEXE 4

à remplir par le garde

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'APTITUDE TECHNIQUE

Je soussigné(e),

M. / Mme (Nom & Prénoms) :

Epouse :

Né(e) le : à :

Département, territoire ou pays :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel fixe : Portable :

Courriel : @.....

Profession :

DEMANDE LA RECONNAISSANCE DE MON APTITUDE TECHNIQUE à la fonction de garde particulier
(module n°1) ainsi que dans les domaines suivants (le cas échéant) : (cocher la ou les cases ci-dessous)

- Chasse (module n°2)
- Pêche (module n°3)
- Bois et forêts (module n°4)
- Voirie routière (module n°5)

CAS N°1 : AVEC DISPENSE DE FORMATION

Je déclare avoir exercé les fonctions suivantes du au

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Garde particulier agréé et assermenté | <input type="checkbox"/> Fonctionnaire ou agent de l'ONCFS |
| <input type="checkbox"/> Garde champêtre | <input type="checkbox"/> Fonctionnaire ou agent du conseil supérieur de la pêche |
| <input type="checkbox"/> Agent de police municipale | <input type="checkbox"/> Fonctionnaire ou agent de l'ONF |
| <input type="checkbox"/> Fonctionnaire actif de la police nationale | <input type="checkbox"/> Fonctionnaire ou agent des réserves naturelles |
| <input type="checkbox"/> Militaire de la gendarmerie nationale | <input type="checkbox"/> Fonctionnaire ou agent des parcs nationaux |

Je transmets tout document justifiant les fonctions anciennement exercées.

CAS N°2 : APRES SUIVI D'UNE FORMATION

Intitulé de la formation : "

Modules :

Organismes de formation :

Formateurs :

Nom & Prénoms / Qualité :

Nom & Prénoms / Qualité :

Dates :

Durée :

Contenu détaillé de la formation : *Conforme à l'annexe 1 de l'arrêté du 30/08/2006 relatif à la formation des gardes particuliers) : Notions juridiques de base ; droits et devoirs du Garde particulier ; Réglementation et Police de la chasse ; Gestion du patrimoine faunique et de ses habitats ; conditions de régulation des espèces classées nuisibles.*

Modalités d'organisation (épreuves théoriques, pratiques, examen) : *Formation théorique sur 3 journées, pas d'examen.*

FAIT A

LE

(signature du garde particulier)